

# Les repas des accompagnants aux Abondances



Une fois votre proche entré aux Abondances, vous pouvez venir partager des repas avec lui au centre de gérontologie lorsque vous le souhaitez.

Pour cela il vous suffit de passer acheter des tickets repas à la régie de la Direction des Affaires Financières de l'établissement, située au rez-de-chaussée du bâtiment E1 et de les donner au personnel lorsque vous venez partager un repas.

Il existe deux types de tarifs avec soit des tickets repas « classiques » pour tous les accompagnants, soit des tickets repas à tarif préférentiel pour les accompagnants qui s'inscrivent pour venir prendre des repas à un rythme régulier.

## Le tarif accompagnant normal

### POUR QUI ?

Tous les proches des résidents de tous les services des Abondances.

### COMMENT ?

Pour venir partager un repas aux Abondances, il vous suffit de venir acheter des tickets repas à la régie de la Direction des Affaires Financières de l'établissement, située au rez-de-chaussée du bâtiment E1.

Vous pouvez venir au déjeuner et au dîner et le jour que vous souhaitez. Vous pouvez partager ce repas en chambre ou dans la grande salle à manger de l'établissement (le restaurant les Castels).

Nous vous demandons seulement de prévenir l'établissement au moins 48h à l'avance de votre venue pour que nos équipes puissent s'organiser en conséquence. Pour cela, contactez le cadre du service si vous prévoyez de prendre ce repas dans les étages, ou le personnel des Castels si vous prévoyez de le prendre dans le grand restaurant de l'établissement (passer par le standard : 01 41 22 56 56).

Nos cuisines se chargeront de vous préparer votre repas pour que vous puissiez le partager avec le résident et nos équipes du restaurant les Castels et des services useront ensuite de tout leur savoir-faire pour que ce repas soit le plus agréable possible.

## POUR QUEL PRIX ?

Les tickets repas accompagnants normaux sont vendus au prix de 10€. Vous pouvez en acheter autant que vous voulez.

### **Le tarif accompagnant préférentiel**

#### POUR QUI ?

Tous les proches des résidents de tous les services des Abondances qui s'inscrivent pour un jour de repas fixe dans la semaine.

#### COMMENT ?

Pour en profiter, il vous suffit de venir vous inscrire à la régie de la Direction des Affaires Financières de l'établissement, située au rez-de-chaussée du bâtiment E1.

Vous devrez déterminer un jour de repas fixe dans la semaine (le mercredi soir ou le dimanche midi par exemple), indiquer si le repas sera consommé en chambre ou en salle à manger et nos cuisines se chargeront de vous préparer votre repas pour que vous puissiez le partager avec le résident. Nos équipes du restaurant les Castels et des services useront ensuite de tout leur savoir-faire pour que ce repas soit le plus agréable possible pour vous et pour le résident.

Cette inscription réalisée au nom du résident, vous laisse la possibilité de vous organiser avec d'autres personnes pour être présent chaque semaine auprès de celui-ci. En cas d'impossibilité vous pouvez prévenir l'établissement pour annuler votre venue ou la déplacer à un autre jour. Nous vous demandons seulement de prévenir l'établissement au moins 48h à l'avance.

Pour cela, contactez le cadre du service si vous prévoyez de prendre ce repas dans les étages, ou le personnel des Castels si vous prévoyez de le prendre dans le grand restaurant de l'établissement (passer par le standard : 01 41 22 56 56).

#### POUR QUEL PRIX ?

Grâce à cette inscription vous pourrez bénéficier du tarif préférentiel de 6,65€ au lieu de 10€, soit une réduction de 34% par rapport au tarif des tickets repas accompagnants classiques.

C'est vous qui décidez combien de tickets repas vous souhaitez acheter, sachant qu'un minimum de 10 tickets est obligatoire pour bénéficier du tarif préférentiel.

Pour toute question, contactez le service des admissions

